



ADEPAPE 21

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale
de la cohésion sociale



Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Dijon le 23/10/2020

compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 22 octobre 2020

Participants :

Invités et partenaires : 7 dont 3 votants

Mesdames : Marie-Odile CHOLLET (représentant Monsieur le Maire de DIJON),
Danielle DARFEUILLE (représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental),
Annie DELVAUX (Directrice des Apprentis d'Auteuil), Isabelle LIGEZ (Directrice des
Chenevières -Acodège-), Frédérique SERVEILLE (Directrice du pôle social de
l'Acodège, intervenant extérieur).

Messieurs : Michel CANNELLE (Secrétaire Général des PEP CBFC),
ZUGNO (Directeur-adjoint de l'ABPE).

Adhérents : 11, 11 votants

Mesdames : Fatima HRIROU, Alexandra LALLEMANT, Patricia LASNIER-BINA,
Cécile TREMEAU, Sarah YACOUBI.

Messieurs : Guy BAILLY, Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD,
Philippe GARNIER, Charden KIBANGOU, Gérard LLORCA.

Absents excusés : 30 (dont 6 pouvoirs = 6 votants)

Mesdames : Geneviève BRÉTILLON, Martine CHALANDRE (Présidente MAP
ALLIGNY-en-MORVAN, [pouvoir à Roland BONNAIRE](#)), Bernadette COLLIN,
Catherine FAGARD, Malika GAUTHIÉ ([pouvoir à Gérard LLORCA](#)), Carole
GERMAIN, Fadila KHATTABI (Députée), (Françoise LABRÉGERE ([pouvoir à
Cécile TRÉMEAU](#)), Marie-Thérèse MAURICE (Déléguée du Défenseur des Droits
des Enfants, [pouvoir à Patricia LASNIER-BINA](#)), Justine MERCIER (Responsable
de la Commission Jeunes), Marie-Louise PARIS, Marie-Claire PRZYBYCINSKI,
Anne-Catherine LOISIER (sénatrice), Zorah MALFONDET, Chantal REVAILLOT
(formatrice IRTESS), Marie-Thérèse SAVIGNAT, Nzolani TONDUANGU,
Marie-Clause TRIPIER-BERLIOZ,

Messieurs : Jean-Marie BALLEYGUIER (CAF 21), Vincent BONNAIRE
(Directeur du pôle social des PEP CBFC, [pouvoir à Philippe GARNIER](#)),
Louis DE BROISSIA, Jean-Louis CABRESPINE ([pouvoir à Hervé BONNAVAUD](#)),
Christophe DUPONT, Patrice DUROVRAY (Directeur Général de l'Acodège),

Vincent FOUGAIROLLE (Directeur de l'Association GREN), Christian PARIS, Tony QUILLARDET, Sébastien SAUNIER, François SAUVADET (Président du Conseil Départemental), Fabrice TOLETTI (Directeur Général de PEP CBFC).

oo

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, des documents préparatoires à l'Assemblée Générale 2020 ont été envoyés à tous les adhérents, avec la convocation.

Les adhérents qui l'ont souhaité ont pu participer aux divers votes.

Le présent compte-rendu est accompagné de 4 annexes jointes*.

Votes par internet 11

Votes en présentiel 14 + 6 pouvoirs

oo

Rapport Moral du Président : voir pièce jointe *.

Rapport d'Activité : voir pièce jointe *.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier : voir pièce jointe *.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Montants des cotisations 2021 : montants approuvés à l'unanimité.

Jeunes adhérents 18/25 ans → 2 €

Bénévoles aidants → 10 €

Établissements et associations partenaires → 50 € minimum

Motion d'Orientation : voir pièce jointe *.

Motion approuvée à l'unanimité.

Organisation de l'Association :

Élection partielle :

Monsieur **Claude GUILLET**, Président de l'Acodège, a souhaité entrer au Conseil d'Administration de l'ADEPAPE 21 : il a été élu à l'unanimité

Élection des vérificateurs aux comptes :

Messieurs **Pascal DURAND et Jacky TARTRAT** étaient candidats bénévoles à cette mission. Ils ont été élus, tous les deux, à l'unanimité.

Intervention de Frédérique SERVEILLE, directrice du Pôle Social de l'Acodège : comme chaque année, l'ADEPAPE 21 a invité, un de ses partenaires, à intervenir au cours de son Assemblée Générale : il est, en effet, essentiel de mieux connaître nos partenaires afin de mieux coopérer avec eux.

Frédérique SERVEILLE a présenté brièvement son association, l'Acodège. Ensuite, elle a plus largement développé son propos sur les accueils et prises en charge d'urgence des publics vulnérables (18/25 ans et 18/30 ans) : le CHRS HERRIOT, la PERM, le dispositif AMMI, etc...

Les participants, passionnés par ce brillant exposé, ont posé de nombreuses questions : dès lors, grâce aux informations livrées par **Frédérique SERVEILLE**, nous pouvons envisager de nouveaux espaces de coopération avec l'Acodège.

La paroles à nos invités :

Danielle DARFEUILLE, Conseillère Départementale, représentant le Président François SAUVADET : elle remercie l'ADEPAPE 21 pour son action auprès des jeunes issus de l'ASE. Elle rappelle aux participants que le Conseil Départemental sera toujours aux côtés de l'ADEPAPE 21 (soutiens financiers et matériels).

Marie-Odile CHOLLET, Conseillère Municipale, représentant le Maire de DIJON, François REBSAMEN : elle se dit impressionnée par l'importance et la diversité des aides apportées par l'ADEPAPE 21 aux jeunes majeurs sortis du dispositif ASE. Elle conseille à l' association, dans sa prochaine demande de subvention à la ville de DIJON, de signaler le besoin d'un temps de salariat afin, éventuellement, d'obtenir une aide financière plus conséquente.

Annie DELVAUX, Directrice des Apprentis d'Auteuil : elle rappelle à tous l'importance de la coopération qui s'est forgée entre les Apprentis d'Auteuil et l'ADEPAPE 21 et plus particulièrement en ce qui concerne le dispositif « **Les 3A** ».

Isabelle LIGEZ, Directrice des CHENEVIERES (Acodège) : elle remercie l'ADEPAPE 21 pour son intervention devant les travailleurs sociaux des équipes éducatives, à CHENÔVE, en 2019. Elle souhaite une coopération encore plus développée entre l'Acodège et l'ADEPAPE 21. Elle aimerait qu'une rencontre soit organisée avec les futurs sortants des établissements et services qu'elle dirige et un groupe de l'ADEPAPE 21 (bénévoles-aidants et jeunes majeurs adhérents). **Roland BONNAIRE** lui répond que cette demande fait vraiment sens et que l'association aura plaisir à participer à une telle rencontre. D'ailleurs, un autre établissement de Côte d'Or, l'IDV de SEMUR-en-AUXOIS, a déjà fait la même sollicitation.

La parole aux jeunes adhérents :

Fatima HRIROU, Charden KIBANGOU, Alexandra LALLEMANT et Sarah YACOUBI ont tenu, à tour de rôle, à remercier l'ADEPAPE 21 et à expliquer à l'auditoire comment ils avaient rencontré l'association et ce qu'elle leur avait apportés.

Le Président : Roland BONNAIRE



Nos partenaires :

Centre Maternel
Talant
croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



DEPUIS 1866

Retrouvez la ligue de l'enseignement

